

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro/Voie
CP/Commune
Pays

SURGA DAVID
1 RUE DU CONTOUR DE LA GARE
59190 HAZEBOUCK
FRANCE

N° consultation du téléservice : 2017050400785TWE

Référence de l'exploitant : 1723044425.172301RDT02

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) : David SURGA

Date de réception de la déclaration : 08/06/17

Commune principale des travaux : AIRE-SUR-LA-LYS, 62120

Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GrDF - URG Nord Pas de Calais Picardie

Personne à contacter :

Numéro / Voie : 58 RUE DE TOURCOING

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 59100 ROUBAIX

Tél. :

Fax :

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- ☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- ☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : 1 A1 Echelle (1): 1/200 Date d'édition (1): 09/06/2017 Sensible : ☒ Prof. règl. mini (1): _____ cm Matériau réseau (1): _____ cm

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☒ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☒ (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

☒ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

ATTENTION SI VOUS PREFEREZ RECEPIONNER NOS PLANS PAR COURRIER MERCI DE NOUS CONTACTER AU 03.20.11.77.34

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Les résultats des investigations complémentaires sont à envoyer à l'adresse mail suivante : erdf-grdf-urnorpdcpic-ctt@erdf-grdf.fr

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS du Pas de Calais 0321218000

Responsable du dossier

Nom : M MEVAERE Alain

Désignation du service : ARG CAP OUEST

Tél : +330320117734

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : M MEVAERE Alain

Signature :

Date : 09/06/17

Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 3

**Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

Dans les cas où les plans vous parviennent de manière dématérialisée (fichier « .pdf » notamment).

- Assurer vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression
- Imprimer page par page en respectant les formats d'impression indiqués pour les plans.

Nous vous informons que GrDF et ERDF organisent, à l'attention du personnel des entreprises de travaux publics, des réunions de sensibilisation sur les risques liés aux travaux à proximité des ouvrages de distribution de gaz et d'électricité. Nous vous invitons à consulter votre agence d'exploitation pour connaître les modalités d'organisation de ces réunions dont le but est de mieux garantir la sécurité des biens et des personnes en diminuant le nombre de dommages aux ouvrages.

En cas de réalisation d'Investigations Complémentaires réalisées à votre initiative en phase étude, par mesure indirecte (fouille fermée) en mode « passif » (sans raccordement aux ouvrages à détecter), nous attirons votre attention sur le risque potentiel d'approximation de la mesure.

En cas de doute sur la fiabilité de la mesure il est recommandé de procéder à des sondages de confirmation.

Nous invitons à prendre connaissance des dispositions du Guide Technique mentionné à l'article R. 554-29 du Code de l'environnement et à mettre en œuvre ses prescriptions et, s'il y a lieu, ses recommandations générales. Ce guide est disponible gratuitement sur le télé service "www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr".

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)

- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.

- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie.

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne «profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages» du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées

Responsable : M MEVAERE Alain

Tél: +330320117734

Date: 09/06/2017

Signature : M MEVAERE Alain

GrDF - URG Nord Pas de Calais Picardie
CELLULE TRAVAUX TIERS NPC OUEST



58 RUE DE TOURCOING

59100 ROUBAIX

France

Tél: +330320117734

Fax:

ERDF-GRDF-URGNORPDCPIC-CTT@erdf-grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

1723044425.172301RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose

- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

Par ailleurs, l'échelle et les dates d'édition sont mentionnées sur les plans. »

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique V2 relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Responsable : M MEVAERE Alain

Tél: +330320117734

Date: 09/06/2017

Signature : M MEVAERE Alain

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF

Les principaux objets représentés sur un plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur 	Poteau Telecom/elec. 	Avaloirs
Accès, seuil 	Arbre 	Plaque d'égout
Bâtiment 	Borne incendie 	Plaque Telecom

Les principaux éléments du réseau gaz que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Coffret gaz en façade 	Dans la rue 	Armoire gaz 	Dans la rue
Coffrets gaz Enterrés 	Dans la rue 	Regards (Bouches) 	Dans la rue

Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau 	Dans la rue Regards ronds, ovales ou chambre GAZ
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.	

L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF (suite)

	Cette borne indique la présence d'un réseau MPC à proximité.
	Les plaques de signalisation rectangulaires ou rondes fixées sur un mur permettent de déterminer la position d'un regard (bouche) de robinet et donc la présence d'un ouvrage. Attention, les regards (bouches) peuvent être recouverts de terre ou de goudron.
	Dans un coffret, la présence d'un détendeur indique que le branchement est raccordé à un réseau en Moyenne Pression B.

Conception Réalisation MISTIGRS - Mars 2017

Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation travaux



Ref.: 2R000812 - Photos: GRDF (Philippe Houssin) / D.R.



Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau gaz GRDF grande échelle (1/200^e ou 1/500^e).

À travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux et des branchements gaz ainsi que les règles pour la localisation.



GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros
Siège social: 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS Paris 444 786 511

Édition Mars 2017

Lire et comprendre un plan GRDF

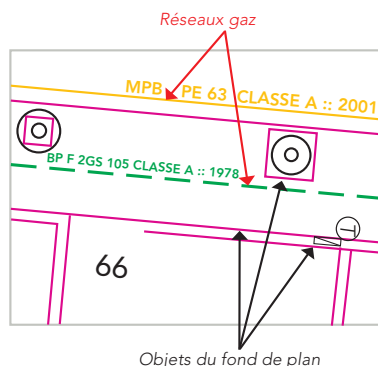
GRDF vient de vous remettre un plan au 1/200° ou au 1/500°.

Éléments composant le plan

Le plan se compose d'un fond de plan (comportant des éléments de voirie et du bâti) et de réseaux de distribution du gaz.

Les réseaux gaz sont représentés selon deux nuances de vert et en orange selon la pression du réseau.

Dans le fond de plan, les bâtiments et les trottoirs sont représentés en noir, gris et magenta.

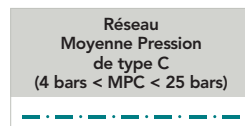
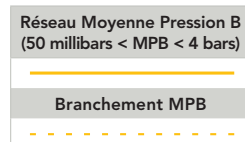
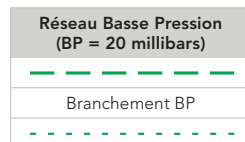


Dans l'exemple ci-contre, il y a deux types de réseaux gaz :

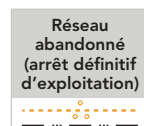
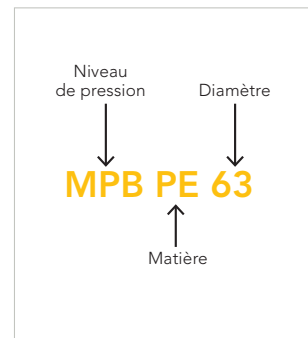
- Une canalisation de type BP en fonte ductile et de diamètre 105 mm.
- Une canalisation de type MPB en polyéthylène et de diamètre 63 mm.

Les réseaux et branchements

Représentation



Texte au-dessus de la canalisation



Les cotations

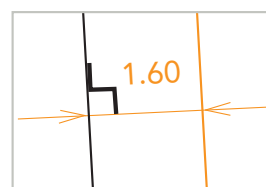
Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des canalisations en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobiliers urbains ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

Ce qu'il faut savoir :

Les cotes peuvent avoir deux couleurs : la couleur noire ou la couleur du réseau. Un point du réseau peut être coté :

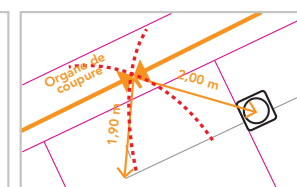
a) Perpendiculairement au mur.

Le réseau MPB (en orange) est coté par rapport à un point perpendiculaire au mur.

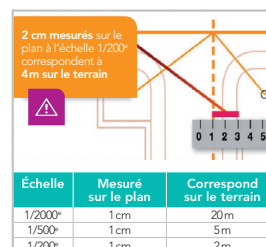


b) par triangulation

prises par rapport à 2 points ou plus. Le réseau MPB (en orange) est coté par triangulation prises par rapport à 2 points : l'angle du mur et le centre de la plaque d'égout.



Échelle de présentation



Sur un plan au 1/200°

1 cm équivaut à 2 m sur le terrain. À l'aide d'une règle graduée (kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet ainsi de connaître la distance réelle sur le terrain.

Ex. : 4 cm sur le plan correspond à 8 m sur le terrain.



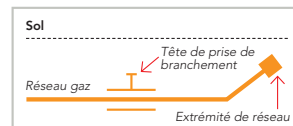
ATTENTION !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.



La profondeur

Sur le plan, elle est indiquée en mètres entre parenthèses dans les caractéristiques réseaux comme par exemple : **MPB PE 110 (0,70)...**



ATTENTION !

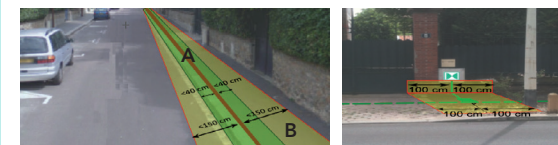
Certains accessoires et les extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.

Localiser une canalisation GRDF selon sa classe de précision

Pour les canalisations

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. (exception à Paris, les réseaux GRDF sont en classe A, sauf indications contraires en classe B ou C)

Classe de précision	Incertitude maximale de localisation. Le réseau ou tronçon se trouve, par rapport à sa position cartographiée, dans un fuseau :	Pour les tronçons de réseau qui ont une classe de précision différente de celle du plan, la classe de précision figure dans les caractéristiques réseau comme suit :
A	• Inférieur ou égal à 40 cm pour les réseaux rigides en acier, cuivre, fonte ou tôle bitumée. • Inférieur ou égal à 50 cm pour les réseaux en PE (polyéthylène).	Le terme CLASSE A est inséré en toutes lettres dans les caractéristiques associées aux tronçons en classe A. MPB PE 63 CLASSE A :: 2001. Des séparateurs de classe indiquent les limites des tronçons en Classe A B A MPB PE 63 CLASSE A :: 2001 A B
B	Inférieur ou égal à 1m50.	Sans indication de classe dans les caractéristiques réseaux, le tronçon est en classe B par défaut, sauf indication classe C. (la classe B est parfois indiquée)
C	La position du réseau ou du tronçon de réseau n'est pas connue avec précision.	Série de ???, ou termes position incertaine, supposée, inconnue, approximative...



Pour les branchements

Tous les branchements présents dans l'emprise des travaux sont rattachés au réseau principal représenté et pourvus d'affleurants (coffrets ou regards [bouches]) visibles depuis le domaine public. S'ils ne sont pas cartographiés, les branchements se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre par rapport à l'axe de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, ils sont dans une bande de 1 m de part et d'autre du tracé, ou dans une bande de largeur 0,5 m (0,4 m) de part et d'autre s'ils sont indiqués en classe A (ou CL A). En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §3.4, §5.2.7, la fiche RX-DBG et le §5.4.2 du guide technique Version 2017 relatif aux travaux à proximité de réseaux.



ATTENTION !

Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret et l'immeuble. Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

?

Où remettre le résultat de vos

investigations
complémentaires



erdf-grdf-urnorpdcpic-ctt@erdf-grdf.fr



Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.

